MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ,

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Portant le numéro de certificat : D136192 **Type :** Désinfectants

est

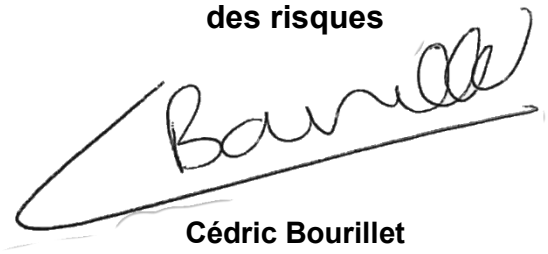
Délivré à : Anne-Line GUILLOT

Date de début de validité du certificat : 19/06/2026

Date de fin de validité du certificat : 19/06/2031

Fait à Paris, le 19/06/2026

Le Directeur général de la prévention des risques



Cédric Bourillet

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la formation au titulaire. Toute déclaration fausse ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.

Ministère de la Transition Ecologique et de la cohésion des territoires
Direction Générale de la Prévention des Risques
Bureau des produits chimiques
Tour Séquoia, 1 Pl. Carpeaux, 92800 Puteaux
www.certibiocide-developpement-durable.gouv.fr